

# Un Argument « Anti-Lefebvriste » – I

avril 7, 2018

Dans un article récent, un laïc français, – *NM* –, attaque les Pères dominicains d'Avrillé pour leur « lefebvrisme ». Il leur reproche d'admettre que les Papes conciliaires, depuis Paul VI, aient réellement été papes et, de ce fait, il accuse les Pères de rejeter trois dogmes catholiques, à savoir : (1) que le pape ait la primauté de juridiction sur l'Église universelle ; (2) que le Magistère Ordinaire Universel de l'Église soit infaillible ; et (3) que le magistère vivant de l'Église détermine ce que les catholiques doivent croire. Pour aborder de telles questions d'ordre doctrinal, il serait normal de se référer à des experts en doctrine ; mais nous ne vivons pas actuellement des temps normaux, si bien qu'aujourd'hui, les fidèles doivent avoir recours à leur propre bon sens catholique pour examiner ces questions aussi bien qu'ils le peuvent.

Examinons ces trois assertions d'une manière simple et pratique. Si j'affirme que les Papes depuis Paul VI sont de vrais Papes, dois-je du coup nécessairement nier que le Pape soit le chef de l'Église, que l'enseignement ordinaire de l'Église soit infaillible et que le Pape vivant ait le droit de me prescrire ce que je dois croire ? Reprenons les arguments de *NM*, un par un.

Pour le premier point, *NM* se réfère au Concile anti-libéral Vatican I (1870–1871), qui établit, en effet, que le Pape est le chef direct et immédiat de tous les diocèses, de tous les prêtres et de tous les catholiques ; si donc, à l'instar des lefebvristes, je refuse de lui obéir, est-ce que je sous-entends qu'il n'est pas mon chef en tant que catholique ? Cela équivaudrait à nier la définition donnée par Vatican I. La réponse est évidente : Non, je ne nie pas que les Papes

conciliaires aient l'autorité pour me gouverner en tant que catholique, je dis seulement que leur autorité – si elle est catholique – n'inclut pas le pouvoir de me faire devenir protestant, comme cela arriverait si je suivais leurs injonctions découlant de Vatican II.

Deuxième point : **NM** fait valoir que Vatican I a aussi professé l'infaillibilité de l'enseignement dispensé quotidiennement par le Pape et les évêques. Or, s'il y eut jamais un enseignement conséquent venant conjointement du pape et des évêques, ce fut bien à Vatican II. Donc, si je refuse cet enseignement, est-ce que je sous-entends que le Magistère Ordinaire Universel (MOU) de l'Église n'est pas infaillible ? La réponse est encore : non, je ne nie pas cette infaillibilité. Je reconnais pleinement qu'une doctrine enseignée dans l'Église, en tout temps, en tout lieu, par tous les papes et les évêques, est infaillible. Mais, si elle a été enseignée uniquement au 20ème siècle à notre époque moderne, et uniquement par les papes et les évêques de Vatican II, alors cette doctrine diffère de ce qui a été enseigné par les papes et les évêques à toutes les autres époques de l'Église. En conséquence, je ne me considère nullement obligé de la recevoir. De même que j'accepte tout l'ensemble du MOU jusqu'à Vatican II, de même, je rejette le MOU limité au post-Concile qui contredit le précédent.

Troisièmement **NM** soutient que, de par l'autorité dont il est investi, le Pape vivant est en droit de me dire, en tant que catholique, ce que je dois croire aujourd'hui. Si donc je refuse de croire ce que les Papes conciliaires m'ont intimé de croire, est-ce que, pour autant, je rejette l'autorité vivante qu'ils possèdent en tant qu'arbitres de la Foi ? La réponse est toujours : non, je ne la rejette pas. Mais j'utilise mes yeux pour lire, et le cerveau que Dieu m'a donné pour juger. Or, ce qu'enseignent les Papes conciliaires, contredit ce qu'ont enseigné tous les Papes précédents, saint Pierre y compris. En conséquence, je préfère opter pour le poids de

l'enseignement de 261 papes pré-conciliaires plutôt que de suivre quelques 6 papes conciliaires. "Mais alors, vous rejetez l'autorité vivante que le Pape possède en tant qu'arbitre de la Foi !" – Soit, mais seulement parce que je respecte, j'obéis et me sou mets à 261 Papes comme arbitres de cette même Foi ; parce que mes yeux et mon intelligence me disent que les papes conciliaires n'ont pas cette Foi. – "Mais alors, vous vous servez de vos yeux et de votre intelligence pour vous opposer au Pape catholique !" – Dieu m'a donné des yeux et une intelligence pour que je m'en serve. Quand je me présenterai devant Lui pour être jugé, je devrai répondre de l'usage que j'en aurai fait.

Il est clair que la réponse de **NM** au problème des papes de tendances protestante, moderniste et conciliaire, consiste à nier qu'ils aient jamais été papes. Il devrait être également clair que face à ce problème, qui est bien réel, je ne suis pas obligé d'adopter la solution radicale de **NM**. De même, si je refuse de l'adopter, je ne nie pas pour autant trois dogmes de l'Église. Que la paix soit avec **NM** !

Kyrie eleison.